

Le travail des enfants, cette honte du 19e siècle qui s'industrialise, existait-il donc aussi au Luxembourg, et ce jusqu'au 20e? Les auteurs n'en soufflent mot.

Rien non plus, de façon générale, sur les conditions de travail à l'usine, alors qu'il évoque bien celles des chevaux, supprimés en 1907 (p. 91; cf. photo p. 95). De même les accidents de travail sont largement passés sous silence (sauf pp.87, 126, e.a.). Mais quelques exemples donnent à penser: le 15.12.1905 s'effondre le toit de l'aciérie "par suite d'une surcharge de poussière": dans quelle crasse ont donc dû travailler les ouvriers? Il semble bien que ce n'est qu'en 1954 que fut créé un service de sécurité (p. 182).

Résumons-nous: L'ARBED a des mérites incontestables d'avoir fait publier cet ouvrage. Qui n'y cherche qu'une chronique, une présentation de l'évolution technique de l'usine, y sera comblé. Parfois même les auteurs donnent eux-mêmes l'impression de ne pas avoir entièrement compris l'intérêt des sources consultées et publiées. Ainsi "pour la petite histoire" ils publient un échange de lettres à propos d'un rapport de

l'inspecteur des Eaux et Forêts qui avait soulevé quelques objections, lors de la demande d'une autorisation à bâtir, concernant les effets à attendre sur l'environnement naturel (pp. 29 ss.). Ce problème, loin de faire partie de la "petite histoire", est essentiel et l'historiographie le néglige beaucoup trop. Les textes cités ici méritent vraiment de figurer dans une anthologie de sources sur l'histoire de l'industrialisation au niveau international!!

Chronique et iconographie exemplaires donc. Quant à la valeur historique proprement dite, nous nous rallions à ce que Gilbert Trausch a dit jadis à propos d'une oeuvre similaire: "L'histoire d'une société s'écrit nécessairement (mais pas exclusivement) à l'aide des archives de cette société. C'est là que le bât blesse. Nos sociétés se sont révélées gardiennes jalouses de leurs archives. L'ARBED a préféré ouvrir ses archives à l'un des siens: le résultat des recherches de Félix Chomé vient d'être publié en un gros volume (...). L'on y trouve toutes les qualités de l'ingénieur, mais l'historien reste sur sa faim". (LW, 19.11.1972).

E.K./m.p.

## Les députés face à la scolarisation des immigrés

### UNE APPROCHE POSITIVE

Suite à une motion déposée en novembre 82 par le député J. Regenwetter, le Ministre de l'Education Nationale avait saisi la Commission compétente de la Chambre des Députés de la problématique enseignement-immigration.

Cette commission a entendu de nombreux experts et a soumis son rapport à un débat public les 22 et 23 février 1983.

Cette démarche constituait une première: un débat de fond lancé sur une initiative parlementaire et non à l'occasion d'un projet de loi ou d'une interpellation.

Il faut absolument saluer cette initiative tendant à valoriser le parlement. Or, nous devons ajouter tout de suite que cette impression favorable est loin d'être accentuée par le fait d'une présence moyenne de 10 à 12 députés (sur 59) pendant les débats! L'observateur occasionnel de débats à la Chambre est peut-être trop sévère, mais qu'en pense le lecteur?

Pendant les 6 heures de débat il n'y a pour ainsi dire aucun des élus du peuple, ni le ministre qui

n'ont écouté les orateurs. On croyait qu'ils parlaient pour la presse parlementaire, voire pour le compte rendu analytique. Relevons d'ailleurs que Mme Hennicot, le rapporteur, a été la seule à parler français et donc à permettre aux non-luxembourgeois de suivre le débat sur place ou dans le compte rendu.

Il faut cependant souligner la qualité du travail fourni par la Commission, travail qui a presque réussi à cacher l'inertie en la matière du MEN et des ministres successifs à ce poste.

La Commission a réussi une excellente photo de la situation, sans évidemment dégager toutes les solutions possibles. Elle a certainement contribué à une plus large prise de conscience.

La plupart des 13 parlementaires qui sont intervenus se sont limités à broder autour du rapport (adopté à l'unanimité par la Commission) et rares ont été ceux qui ont essayé de le situer dans le contexte général de l'immigration. Dans le prochain numéro de "forum" nous reviendrons là-dessus dans une analyse plus poussée à partir du compte rendu officiel.

Il a été souligné qu'il ne pourrait y avoir de



Hanel/Deutsche Ztg.

solution unique vu la diversité des situations locales, l'unité de l'école luxembourgeoise a été réaffirmée, de grands principes ont été évoqués (droit à la culture maternelle, formation des enseignants, participation des parents d'élèves immigrés) mais les solutions concrètes ont été rares, et d'ailleurs ce n'est que normal de la part de la Commission. Il eut été du ressort du Ministre de préciser ses solutions - pourvu qu'il en ait. On aurait pu s'attendre à ce qu'il propose des modèles différents pour les localités à faible pourcentage d'immigrés et pour celles à très forte présence, pour le préscolaire, l'enseignement de l'allemand, l'accès au postprimaire etc. Mais rien de nouveau. Tous les remèdes en usage actuellement ont été évoqués. Mention fut faite de groupes de travail à l'oeuvre sans préciser leurs moyens et échéances. Si la situation est telle que la décrit le rapport de la Commission - et sa description nous semble bien réaliste - il est évident que ces moyens sont insuffisants, étant donné que jusqu'à présent ils n'ont pas réussi à maîtriser la situation.

Sur un seul point le Ministère a été plus précis que la Commission: cette dernière n'évoque dans sa résolution que la nécessité d'intégrer la culture maternelle des enfants migrants dans le système scolaire luxembourgeois, alors que la directive européenne de 1977 et les circulaires ministérielles luxembourgeoises de 1980 et 1982 parlent aussi de la langue maternelle.

Rappelons à ce sujet que cette directive européenne prévoyait une période de transition de 4 ans, révolue depuis 2 ans. Le Ministre aurait-il apporté ses précisions pour aller à l'encontre d'une éventuelle plainte auprès de la Cour Européenne pour non-respect de la directive? Les circulaires que le MEN a édité en 80 et 82 ne font d'ailleurs que recommander aux communes de prévoir l'intégration de la langue maternelle sans leur fournir ni modèles ni appui. Pieux souhait!

Seko

## UNE POINTE D'HUMEUR

La Commission de l'Education Nationale et des Affaires Culturelles de la Chambre des Députés avait entendu différents experts et son rapport résume leurs exposés. Il s'agissait du Service de l'Immigration, du Conseil National de l'Immigration, du

MEN, du directeur de l'éducation différenciée, de l'inspecteur principal de l'enseignement primaire, du directeur de l'Institut Pédagogique, des deux syndicats d'instituteurs, du président de l'ASTI et des ambassades d'Italie, du Portugal et d'Espagne.

A relever le rapport du Service de l'Immigration qui se détache de tous les autres, qui eux se rejoignent sur la majorité des points.

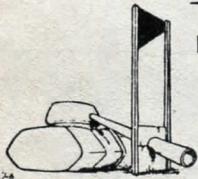
C'est ainsi que le Service de l'Immigration est le seul à juger négativement l'intégration de la langue maternelle qui serait un obstacle à l'intégration de ces enfants dans la communauté luxembourgeoise(!).

Les causes principales de la non-réussite scolaire sont d'après le Service de l'Immigration constituées par la mentalité des parents, leur absence d'intérêt pour l'école, le travail du père et de la mère (qui tout en travaillant à deux, arrivent souvent seulement à un revenu imposable de 500 000 F par an, le réd.), l'absentéisme des enfants etc.

Si on ne peut pas demander aux responsables du Service de l'Immigration de se convertir en spécialistes de l'enseignement, on peut tout de même se demander quand ils arrêteront enfin de présenter toujours les mêmes "arguments" irréalistes, presque loufoques et dont on se demande à quoi ils peuvent bien servir. Qui, en effet, pourra changer la mentalité des parents d'élèves immigrés (si d'ailleurs elle était telle qu'elle est décrite)? Qui créerait les conditions nécessaires à pouvoir inciter un des parents à renoncer à son travail? Qui informerait et influencerait, et comment, dans leur pays d'origine ceux qui "veulent" émigrer (comme le demande le même service)? Qui arriverait à faire doubler l'intérêt pour l'école de plus d'un tiers des parents d'élèves? Ce ne sera surtout pas le Service de l'Immigration et ce ne sera surtout pas par ces biais-là qu'on adaptera enfin l'école luxembourgeoise aux enfants qui la fréquentent, qu'ils soient jaunes, verts, luxembourgeois ou portugais.

Mais, comme cela arrive souvent chez nous, la ligne d'une administration est définie en fonction des idées d'un seul homme, en l'occurrence de celles du Commissaire à l'Immigration, M. Raus. Il les a aussi présentées devant le colloque de l'UNESCO et de l'Asti en mai 1982, et y a suscité bien des émotions parmi les délégations d'experts luxembourgeois et surtout étrangers. Il les répétera encore. A quoi bon?

csst



RANDBEMERKUNGEN ZUM "FORUM"-RUNDTISCHGESPRÄCH ÜBER FRIEDEN AM 10.1.1983

## Wirklich nichts Neues?

Da die gesamte Luxemburger Presse das Rundtischgespräch angekündigt und auch kommentiert hat, will ich nicht näher auf Inhalt und Form der Veranstaltung eingehen, sondern einen bestimmten Aspekt besonders hervorheben. Was nämlich bei fast allen Kommentaren auffällt, ist die Feststellung, daß die Friedensdiskussion nichts Neues hervorgebracht hat. Mit dieser Behauptung kann ich nicht ohne weiteres einverstanden sein.

Neu war meines Erachtens:

1. die Bereitschaft eines Mitglieds der Regierung zum Gespräch mit Vertretern der Friedensbewe-

gung. Daß der zuständige Minister Emile Krieps abgesagt hat, zeigt, daß dies keineswegs selbstverständlich war.

2. die Ankündigung und Kommentierung des Rundtischgesprächs in der gesamten Luxemburger Presse: eine Tatsache, die nur zu begrüßen ist, obschon sie eigentlich normal sein mußte.
3. die Anerkennung bestimmter Argumente der Friedensbewegung durch die Außenministerin, z.B. was waffentechnische Aspekte anbelangt. Man konnte natürlich nicht vom NATO-Vertreter erwarten, daß er an diesem Abend die Abschreckungsdoktrin in Frage stellt, obschon man auch



"Ech menge, mer sin ons dorüwer am kloren, daß e Krich onmoralesch as. Mä wann de Krich onmoralesch as, da muß et moralesch sin fir ze versichen, de Krich ze verhënneren. A wa mer dann dervun ausgin, daß d'Nuklearwaffen dozou bäidroen, fir duerch hir Dissuasiounskraaft de Krich ze verhënneren, da sin si objektiv gesin eng moralesch Waff."

Fernand WELTER

bei dieser Doktrin mehr "flexible responses" gewünscht hätte.

4. die gleichzeitige Anwesenheit von NATO-Anhängern und Anhängern der Friedensbewegung. Trotzdem gab es Fairness in der Diskussion und selten Zwischenrufe.
5. das Hervorheben des moralischen Aspektes der Rüstungsdiskussion: eine neue Fragestellung sowohl für das "Lëtzeburger Friedenskomitee" als auch für die NATO-Vertretung.
6. das Nein zum Referendum über das neue Militärlager: auch ein Nein zu jedweder Form von Referendum?

Nicht neu war dagegen:

1. das gleichbleibende große Publikumsinteresse am Thema Frieden und Rüstung.
2. der formale Ablauf des Abends: eine Serie von Monologen anstatt wirklicher Dialoge (obschon der Moderator sich redlich Mühe gab).
3. die einseitige Berichterstattung in fast allen Zeitungen. Der Appell des Moderators an die Teilnehmer des Gesprächs, Unterstellungen zu vermeiden, scheint nicht bis zu einigen Journalisten vorgedrungen zu sein. Oder dürfen

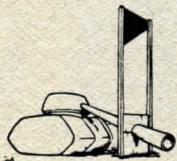
- verschiedene Argumente einfach nicht oder nur verzerrt gebracht werden?
4. die weiterhin bestehenden Meinungsverschiedenheiten innerhalb der Friedensbewegung über die Einschätzung der Militarisierung Luxemburgs.
5. das Beharren auf der Unterwanderungstheorie: Teile der Friedensbewegung als "fünfte Kolonne Moskaus". Wie lange noch werden Feindbilder verbreitet, die in der Form auf keinen Fall stimmen?

Schlußfolgerungen aus der Debatte:

1. eine wünschenswerte Neubewertung der Position Luxemburgs in der internationalen Diplomatie: Können wir als kleines Land auf internationaler Ebene nicht Denkanstöße zum Frieden und zur Abrüstung geben? Warum keine Luxemburger Friedensinitiative?
2. die Notwendigkeit intensiver Auseinandersetzungen und Handlungen zum Thema NATO-Doppelbeschluß.
3. die Forderung nach mehr Transparenz bei Stellungnahmen Luxemburger Vertreter in internationalen Gremien: Gehört Emile Krieps wirklich zu den Politikern, die sich auf internationalem Gebiet am meisten für Abrüstung aussprechen? Welche konkreten Schritte hat unser Land in den letzten Jahren unternommen, um die Abrüstung zu beschleunigen? Weiß Herr Welter wirklich nicht, was in Bitburg geplant ist! ?
4. die Suche nach weiteren möglichen Formen des Dialogs. In dem Zusammenhang ein Wort zur Gesprächsleitung: Wurden denn wirklich NATO-Anhänger bevorzugt (wie es in einzelnen Presseorganen hieß)? Ich hatte einen anderen Eindruck. Ich würde eher den Vertretern der Friedensbewegung den Vorwurf machen, daß sie nicht spontaner auf die Argumente der NATO-Vertreter reagierten.
5. das Aufgreifen der moralischen Frage: Auch wenn Moral weiter nichts ist als eine egoistische Haltung, die das nicht tun will, was man selber nicht erleiden mag, so genügt auch diese Begriffsreduzierung noch, um die unterschiedliche Bewertung einer Untergangserwartung (Abschreckung, Nachrüstung, Overkill ...) und einer Überlebensstrategie (Abrüstung, soziale Verteidigung, Gewaltlosigkeit ...) klar darzulegen.

"Einige sagen mir, einseitige Abrüstung sei Wahnsinn angesichts des atheistischen Kommunismus. Ich finde, Atomrüstung ganz gleich von welcher Seite, ist atheistisch und erst recht ein Wahnsinn". (Aus einem Vortrag von Erzbischof Hunthausen, Seattle, USA).

jim



## Ewig strahlender Friede in Euroshima?

"1979 as gesot gin: Wat d'Sowjetunioun méi bereet as ze desarméieren, dat wat alo besteet ofzebauen, notamment séng SS 20, wat d'Allianz méi bereet as drop ze verzichten opzerüsten. Dat as de Sënn vun der Option Zéro. Mir si bereet esouwäit ze goen, à condition daß die aner Säit et och as. An ech weisen drop hin, daß d'NATO, vun un daß se besteet, ëmmer gesot huet, daß d'Waffe vun der NATO ni anescht gebraucht gin wi fir op eng Agressioun ze entwerten."

So Außenministerin Colette FLESCHE auf dem "forum"-Rundtischgespräch am 10.1.1983. Wir baten den

krankheitshalber leider abwesenden Jean HUSS, führendes Mitglied des "Lëtzeburger Friedenskomitee", zu diesem klassischen NATO-Argument Stellung zu nehmen. Nachdem an unserer Einstellung gegen die Aufrüstung auf beiden Seiten kein Zweifel mehr bestehen kann, meinen wir, der Zeitpunkt sei gekommen, sich näher mit dem NATO-Nachrüstungsbeschluß zu befassen. Im Herbst dieses Jahres sollen die ersten Raketen stationiert werden, z.T. nicht unweit unserer Grenze. Die Friedensbewegung hat also nicht mehr allzuviel Zeit, ihre Abrüstungsvorstellungen durchzusetzen.